



Commission de révision agricole du Canada (CRAC)
Comité consultatif des intervenants (comité consultatif)
Réunion tenue le 23 janvier 2024 à 11 h (HE) par Team

PROCÈS-VERBAL

Membres présents

Emily Crocco, présidente de la CRAC
Pierre Lampron, président du comité consultatif
Jorge Correa
Maria El-Hachem
Sherri-Lynn Foran
Robin Horel
Frédéric Lapointe
Claudia Larocque
Moya McAlister
Melanie Nobre
Geneviève Parent
Russell Reitsema
Skyler Veazey

Observateur

Ryan Wilkes

1 Mot de bienvenue

M. Lampron souhaite la bienvenue aux participants à la réunion et les remercie de leur présence.

M. Lampron souhaite la bienvenue dans le comité consultatif à Skyler Veazey.

M^{me} Veazey est la nouvelle directrice, Affaires réglementaires et technique, de Transformateurs de volailles et d'œufs du Canada (TVOC); c'est elle qui remplacera Robin Horel dorénavant. M. Lampron remercie M. Horel de sa contribution au comité consultatif.

2 Examen et approbation de l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2023

Les membres du comité consultatif approuvent à l'unanimité l'ébauche du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2023.

3 Mise à jour de la présidente

M^{me} Crocco remercie les membres du comité consultatif pour les commentaires formulés lors de la dernière réunion.

Mise à jour du site Web

Depuis la dernière réunion, la CRAC a ajouté du nouveau contenu à son site Web :

- La page [Mandat et mission](#) de la CRAC a été mise à jour;
- La [conception du site Web](#) de la CRAC est conforme à la politique du Conseil du Trésor sur la gestion des communications;
- Les audiences de la CRAC sont [ouvertes au public](#);
- Les [normes de service](#) de la CRAC ont été mises en ligne.

Portail de dépôt électronique

M^{me} Crocco indique que le portail de dépôt électronique de la CRAC est sur le point d'être achevé. Il reste encore quelques détails techniques à régler, mais le portail devrait être fonctionnel d'ici la fin du présent exercice. Ce portail de dépôt électronique permettra aux demandeurs de présenter leurs demandes de révision par voie électronique, et aux parties de soumettre des documents par l'entremise du portail.

M^{me} Nobre mentionne que le portail de dépôt électronique est une excellente initiative et qu'elle est impatiente de voir le produit final.

M^{me} Nobre demande de quelle façon les parties intimées (c.-à-d. l'ASFC et l'ACIA) seront informées des nouvelles demandes présentées au moyen du portail de dépôt électronique. M. Lapointe, greffier de la CRAC, lui répond que le processus actuel continuera d'être utilisé, mais que les parties recevront la demande par l'intermédiaire du portail plutôt que par courriel.

M^{me} Foran demande comment s'est déroulée la création du portail de dépôt électronique et demande si des solutions sont prévues pour faire face à d'éventuelles difficultés techniques. M. Lapointe indique qu'il existe des

solutions intégrées offertes par le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA). Le système est actuellement mis à l'essai, et tout semble bien fonctionner.

M. Horel demande s'il y aura un plan de communication pour aviser les intervenants du changement lorsqu'il entrera en vigueur. M^{me} Crocco indique qu'un plan sera élaboré avant la mise en service du portail.

Projet d'accès à la justice

M^{me} Crocco mentionne que la CRAC s'est entretenue avec Moya McAlister du Projet national sur les plaideurs non représentés et Paul Aterman, un spécialiste du langage clair, au sujet de l'amélioration de l'accessibilité des procédures et des documents de la CRAC.

Le SCDATA a informé la CRAC qu'il disposait de très peu de fonds pour contribuer au projet d'accès à la justice, et cette situation constituera un défi. Cela dit, M^{me} Crocco demeure optimiste et croit que la CRAC trouvera les moyens de faire avancer le projet d'accès à la justice.

4 Rétroaction sur les ébauches des documents sur les mesures d'adaptation, le soutien en santé mentale et la demande d'aide

M. Lampron fait remarquer que les documents sont simples et directs. Les membres du comité consultatif n'ont aucun commentaire à formuler sur les ébauches des documents.

5 Tour de table

M^{me} Parent remercie l'équipe et mentionne que les documents sont très accessibles et clairs.

M^{me} McAlister indique que tout semble bien se passer et mentionne qu'elle se réjouit de constater que de nombreux nouveaux processus sont en cours de création. Elle espère également que le Projet national sur les plaideurs non représentés sera en mesure d'aider la CRAC, d'une manière ou d'une autre, à réaliser le projet d'accès à la justice.

M. Horel remercie les membres du comité consultatif pour la réunion et mentionne que sa remplaçante possède une vaste expérience des questions techniques et réglementaires.

M^{me} Veazey indique que les documents envoyés au comité consultatif sont clairs, succincts et directs.

M^{me} Foran félicite l'équipe pour les progrès réalisés à ce jour et se dit impatiente de voir la mise en service du portail de dépôt électronique. Elle remercie tous les membres pour la collaboration constante du comité consultatif.

M. Wilkes mentionne qu'il est intéressant de faire partie du comité pour se tenir au courant des activités de la CRAC et de constater que la CRAC s'emploie à rendre ses processus plus simples pour les Canadiens.

M. Reitsema, qui s'exprime du point de vue d'un jeune agriculteur, indique qu'il se réjouit de l'engagement à l'égard des mesures de soutien à la santé mentale ainsi que de la volonté de rendre les processus aussi numériques et accessibles que possible.

M. Lampron remercie tous les membres de leur participation.

6 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 23 avril 2024 à 11 h (HE).

Dorénavant, les liens Microsoft Teams seront intégrés aux invitations par calendrier originales de même qu'à l'ordre du jour.
